

La « Boîte à Outils » Anti-Corruption

Efforts holistiques de lutte contre la corruption

Aucune réforme ne permettra à elle seule de réduire la corruption, et la plupart des changements nécessitent d'autres changements pour soutenir leur mise en œuvre.

- La **PREVENTION** est l'épine dorsale de la lutte contre la corruption. Les institutions et les pratiques qui réduisent les opportunités et les incitations à la corruption reposent sur les principes de bonne gouvernance que sont l'efficacité, la transparence, l'impartialité, la reddition de comptes et autres.
- Aucun régime de prévention ne peut être parfait. Les mesures de **DÉTECTION** aident à identifier quand les règles et réglementations sont enfreintes, et les mesures d'**APPLICATION DE LA LOI** assurent le suivi des enquêtes et des sanctions contre ceux qui ont participé à des actes de corruption.
- Les **SANCTIONS** complètent le cycle de reddition de comptes. Elles peuvent être pénales, administratives, politiques ou sociales.



Environnement Favorable

Toutes les mesures anti-corruption nécessitent un certain degré d'**ENVIRONNEMENT FAVORABLE** pour soutenir la mise en œuvre des réformes et le suivi des mécanismes de reddition de comptes.

- Les sanctions pénales dépendent d'un système judiciaire propre et solide et de procédures disciplinaires robustes au niveau institutionnel.
- Les sanctions politiques ou sociales (telles que le vote des contrevenants hors de leur bureau) nécessitent une sensibilisation du public au problème et un pouvoir suffisant des citoyens ou des parties prenantes pour demander des comptes aux contrevenants.

Ces conditions ne s'appliquent pas toujours. L'**ANALYSE DU CONTEXTE** est donc essentielle pour déterminer les fenêtres d'opportunité, vérifier les hypothèses concernant les initiatives prévues et explorer les risques possibles liés à une approche donnée.

Approches Anti-Corruption

Pas tous les programmes devront ou auront besoin de s'impliquer dans tous les aspects des réformes anti-corruption. Cette liste vous aide à imaginer l'éventail des possibilités et à identifier les points d'accès possibles pour un programme/projet donné, mais cela n'implique pas que chaque projet doive inclure tous ces éléments. Vous trouverez plus d'informations sur chaque approche dans les pages suivantes.



Approches de prévention

- L'amélioration de la **GESTION FINANCIÈRE** pour suivre les recettes et les dépenses réduit les possibilités de « fuite » par le biais de pratiques de corruption.
- Le renforcement de la **SURVEILLANCE** et de la **PARTICIPATION DES CITOYENS** peut réduire les possibilités d'abus ou de détournement des ressources, en particulier au niveau de la communauté ou du gouvernement local. Les enquêtes/retours d'utilisateurs sectoriels ou institutionnels peuvent documenter la satisfaction des utilisateurs ou les expériences en matière de corruption.
- La **SIMPLIFICATION** et la **COMMUNICATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES** réduisent les interactions où des échanges corrompus peuvent avoir lieu et donnent du pouvoir aux demandeurs de services en réduisant le pouvoir discrétionnaire des prestataires.
- La **TECHNOLOGIE**, comme les outils d'administration en ligne, peut réduire les possibilités de pots-de-vin, d'extorsion et de détournement de fonds en automatisant certaines transactions et en supprimant ainsi les contacts personnels et la discrétion.

- La **RÉCOMPENSE DU BON COMPORTEMENT** peut prendre la forme de récompenses sociales (ex., des prix d'intégrité) ou institutionnelles (ex., prix de performance pour les personnes ou les institutions les plus compétentes).
- Le **MARKETING SOCIAL** et les **APPROCHES COMPORTEMENTALES** peuvent aider à changer les attitudes et les normes concernant la participation à des actes de corruption ou l'acceptation de la corruption parmi les dirigeants. Ceux-ci peuvent soutenir la reddition de comptes ainsi que réduire les moteurs d'activités de corruption.
- Soutenir le **PLAIDOYER DE LA SOCIÉTÉ CIVILE** et la « **DEMANDE DE RÉFORME** » peut contribuer à changer la compréhension du public des coûts ou de l'incidence de la corruption, fournir des débouchés pour plaider en faveur de réformes ou renforcer les plateformes d'action collective contre la corruption.
- La réglementation du **FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES/DESÉLECTIONS** peut accroître la transparence sur l'influence politique ou les conflits d'intérêts et éventuellement réduire les possibilités de «corruption indirecte» via des contributions politiques.

Approches de détection

- Le renforcement des **MÉCANISMES DE SURVEILLANCE** (audits, revues des dépenses, audits communautaires) permet de découvrir où les ressources ont été utilisées différemment que prévu, un signal d'alarme pour la corruption.

Approches d'application de la loi

- **ENQUÊTER, POURSUIVRE** et **SANCTIONNER** les actes de corruption permet de boucler la boucle de la reddition de comptes des crimes et peut avoir un effet dissuasif en envoyant le signal que la corruption ne paie pas.

Approches croisées

En plus des approches ci-dessus, il existe un certain nombre d'approches qui abordent plus d'une réforme anti-corruption en même temps. Veuillez consulter les exemples ci-dessous d'approches qui comprennent un mélange d'éléments de prévention, de détection et d'application de la loi.

Prévention, détection et application de la loi

- La rédaction/la révision des **LOIS ET RÈGLEMENTS ANTI-CORRUPTION** peuvent permettre de définir les infractions, combler les lacunes en matière de reddition de comptes ou renforcer les sanctions.
- Soutenir une **AGENCE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION** par le biais de formations ou d'autres ressources peut consolider les capacités spécifiques qui font défaut, renforcer la sensibilisation du public ou faciliter une meilleure collaboration avec les autorités chargées de la faune et flore ou de l'environnement, en fonction de son mandat.
- Un **RÉGIME DE DÉCLARATION D'ACTIFS** fournit des informations qui peuvent être utilisées pour détecter ou poursuivre les conflits d'intérêts ou la richesse inexplicite (lorsque des lois existent concernant ces derniers).
- Mesures en matière de **TRANSPARENCE**.



- Contrats/concessions ouverts, budgétisation ouverte, fournissent des informations sur la provenance et la destination des fonds, ce qui peut aider à détecter la corruption, créer des opportunités de poursuites et décourager l'utilisation abusive des ressources.
- La transparence de la chaîne d'approvisionnement peut réduire les opportunités de corruption en rendant plus difficile l'introduction de produits illégaux dans l'offre légale, mais peut également augmenter la pression pour éviter les contraintes de l'approvisionnement légal par le biais de la corruption.
- Soutenir les **MÉDIAS** et les **REPORTAGES D'INVESTIGATION** permet de révéler et d'amplifier les histoires de corruption.

Prévention et mesures d'application de la loi

- La réforme de la **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES** implique le perfectionnement des normes de performance et des systèmes de suivi des performances. Les augmentations de salaire peuvent réduire certaines pressions pour abuser du pouvoir, mais ne sont pas suffisantes sans mécanismes de contrôle et de reddition de comptes.
- La création et l'application de **CODES DE CONDUITE** définissent les comportements acceptables et inacceptables et sensibilisent le personnel. Comme pour les autres approches en matière de ressources humaines, les mécanismes de suivi et de reddition de comptes sont un corollaire nécessaire.

Détection et application de la loi

- Les **MÉCANISMES DE DÉNONCIATION/RÉCLAMATION** et la protection des dénonciateurs peuvent augmenter les chances de détecter et de poursuivre les actes de corruption, si le système est très solide et que les gens pensent qu'ils seront protégés s'ils dénoncent.

Les processus institutionnels internes

Les processus institutionnels internes aident le personnel des organisations de mise en œuvre à prévoir, planifier et répondre aux risques de corruption.

- Les **POLITIQUES INTERNES** peuvent définir les comportements acceptables et inacceptables, rendre obligatoire l'analyse du risque de corruption et les exigences en matière d'atténuation, clarifier le goût du risque de l'institution ou définir une stratégie de plaidoyer pour mettre en évidence les problèmes de corruption.
- La **FORMATION** peut aider le personnel à se préparer à répondre s'il est confronté à des demandes ou des actes de corruption, à analyser les risques de corruption et à développer des stratégies d'atténuation programmatiques et institutionnelles.

Pour plus d'informations et de ressources, visitez tnrcproject.org.

Cette publication est rendue possible grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'United States Agency for International Development (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'USAID, le gouvernement des États-Unis, ou membres individuels du consortium TNRC.

WWF® et ©1986 Panda Symbol appartiennent au WWF. Tous droits réservés.

